**Compliments de la Saison**

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

**JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,**

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fév—Mar jeu dim

# FAITS DIVERS.

## Echos du Quatorze Juillet

### A ABBEVILLE.

Nous lisons dans le "Weekly Herald", publié à Abbeville, Louisiane, un intéressant article au sujet de la récente célébration de la fête nationale de la France par la Société Française de Bienfaisance et de Secours Mutuels de Vermillion.

Dès le matin, le jour de la fête, le local de la société était décoré aux couleurs françaises et américaines, et dans ce rapprochement de couleurs, se devinaient les sentiments des manifestants pour les deux grandes Républiques qu'unissent les liens de la plus étroite amitié.

A un banquet superbe, Français et amis de la France ont pris part.

Le plus grand entrain y a régné et des paroles fort belles s'y sont fait entendre.

C'est M. Louis Vallée qui, le premier, s'est fait entendre. Il a félicité ceux qui avaient arrêté les détails du banquet et qui avaient veillé à leur exécution fidèle, puis il a remercié tous ceux qui avaient répondu par leur présence à l'invitation de la société.

L'orateur a retracé à grands traits et avec éloquence les événements qui ont marqué l'historique journée dont c'était l'anniversaire.

Sa parole chaude, vibrante, pénétrante a profondément remué l'assemblée qui ne lui a pas marchandé ses applaudissements.

D'autres discours ont été très écoutés aussi et chaleureusement applaudis ; souvent les noms de la France et de l'Amérique y ont été prononcés, et toujours ont-ils soulevé le plus bruyant enthousiasme. Les orateurs étaient : le Dr Geoffrion, MM. Lacointe et Bourges, ex-présidents de la société, A. Lequeux, Despanet Leger, John Nugier, Sr.

On a fait de la musique vocale et instrumentale dans la soirée, et, cette fois, c'est à M. Simonet Le Blanc et à son fils qu'ont été prodiguées les manifestations flatteuses.

Quand a sonné l'heure de la séparation—toute chose d'essence humaine n'est-elle pas éphémère ?—les gens de la fête n'ont pu se défendre d'un regret : les heures avaient été trop courtes, et le retour de ce jour-anniversaire qui avait mis Abbeville en si grande liesse ne s'estompait-il pas trop imprécis dans un lointain avenir.

De ceux qui ont célébré les gloires de la France ce jour-là, citons:

MM : Louis Vallée, Jean Vigneaux, Chas Lefleur, C. Gastinel, V. Gastinel, Prosper Grand, J. M. Colomb, A. J. Godard, J. S. Cormier, J. B. Miller, L. O. Broussard, Adam Brasseux, Despanet Leger, Simonet Leblanc' L. L. Bourges, Dr Nelson, George Honold, Leonidas Broussard, Clomar Broussard, Henry O'Bryan, Dr Geoffrion, D. Croemin, Henry Berger, T. J. Guidry, Adam Beudreaux, Joe Daze, Frank LeBeuf, Emilien LeBeuf, Simeon Broussard, Abbeville, Lne.

Jean Pere, Jean Abbidie, Jos Chedal, John Nugier, Sr., Philid Nugier, Perry P. O.

A. Lacointe et M. Fleury de la Nlle-Ibérie.

J. M. Mestepey, A. Lequeux, de Esther.

L. Lequeux, de Erath.

Ferdinand Jaubert, de la Nlle-Orléans et X. Herme, de Crowley.

**CESARE CAPANNA.**

M. Cesare Capanna, agent à la Nouvelle Orléans des frères Marcheseni, importateurs à New York de produits d'Italie, est mort vendredi dernier à sa demeure, rue Berlin, entre Constance et Magazine, et hier matin avaient lieu ses obsèques.

M. Capanna a succombé à la fièvre qui l'avait saisi le dimanche précédent et contre laquelle les soins les plus éclairés sont restés impuissants. Le malheureux jeune homme habitait notre ville depuis trois ans: il s'y était créé un vaste cercle d'amis par la douceur de sa nature, la droiture de son caractère. Il appartenait à plusieurs sociétés italiennes et il était toujours prompt à tendre une main secourable à autrui si l'infortune lui paraissait digne d'intérêt. M. Capanna était un excellent homme d'affaires ; c'était un esprit réfléchi, des mieux pondérés, mais il savait apporter en tout une juste mesure et s'il estimait qu'il fallait consacrer les heures voulues aux choses sérieuses, il estimait non moins qu'il fallait au corps et à l'esprit du repos.

Ainsi donc, c'était ce qu'il est convenu d'appeler un "sport ;" il aimait la société, y tenait un rang élevé. Il était fils d'ailleurs d'une famille distinguée.

### Les employés des cars mécontents.

Les membres de l'union des employés des cars de rues de la Nouvelle Orléans paraissent mécontents. La compagnie a supprimé un certain nombre de cars et les employés craignent qu'elle n'en supprime d'autres prochainement.

En outre, les employés prétendent que les hommes privés de travail par cette mesure ne sont pas placés à la tête des surnuméraires, comme le requiert la convention conclue entre les deux parties.

Il y aura une réunion spéciale des membres de l'union lundi soir.

### Licences à renouveler.

M. William Jungblut, secrétaire de la Commission des Huîtres de la Louisiane, expédie aux propriétaires de bateaux, aux marchands, aux locataires des bancs d'huîtres, des circulaires appelant leur attention sur le fait que leurs licences doivent être renouvelées avant le 1er septembre.

Les locataires des bancs d'huîtres ne sont pas tenus de payer le loyer avant le 1er octobre.

### Vos Vacances d'été

peuvent être agréablement passées à Waukesha, Waupaca, Fifield, ou à l'un des autres lieux de plaisance que l'on atteint par la voie du "Wisconsin Central Railway". Faites venir des livrets illustrés, vous disant comment, quand et où aller. Ils sont donnés gratuitement sur demande à Jas. C. Pond, G. P. A., Wisconsin Central R'y, Milwaukee, Wis., ou à Ira F. Schwegel, T. A., 407, Traction Building, Cincinnati, Ohio.

# DECES.

CHARDIN — Décédé jeudi, 27 juillet à 9:30 heures a. m., ANATOLE CHARDIN, âgé de 38 ans, natif de la Nouvelle-Orléans.

DUFAU—Décédé vendredi, 28 juillet, à 11:45 heures a. m., âgé de 35 ans, MARCELIN DUFAU, époux de Louise Bernadet, natif de France.

CLAUDE.—Décédée vendredi, 28 juillet 1905, à 9 heures p. m., MRS VVE HERY CLAUDE, née Maria C. Claude, âgée de 38 ans, native de France.

**JOHN BONNOT,**

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

**F. LAUDUMIEY & CO.**

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

**Pompes Funèbres.**

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

**GUILLAUME MOTHE**

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

**817 rue Toulouse,**

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 282.

**JOSEPH RAY,**

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1305 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

### Ventes inscrites au bureau d'hypothèques.

Suburban Building and Loan Association à Jos Fallon, un terrain, Patterson, Bermuda, Morgan et Séguin, $1.500.

Eureka Homestead Asso. à Daniel Roney, un terrain, Pierre, Verret, Olivier et Alix, $2,000.

Crescent Building Co à Laura Chunebill, un terrain, Laurel, Bellecastle, Valmont et Constance, $1,750.

### Pickpockets en fuite.

Wiggins Dansley, un pickpocket bien connu et soupçonné de divers crimes, et son complice, Rube Goodwin, arrêtés il y a quelque temps comme suspects et dangereux afin de les empêcher d'exercer leur coupable industrie, ont disparu, et l'avocat Paul Fourcby, qui a signé leurs cautions d'un total de $500, devra les présenter au tribunal jeudi prochain ou verser la somme.

# PETITES ANNONCES.

**Aux personnes ne pouvant pas partir.**

A les étages supérieurs de l'Hôtel St Charles, on est à peu près à l'abri de la fièvre. Pendant la durée de la quarantaine des taux spécialement réduits seront faits aux personnes forcées de demeurer en ville.

A. R. BLAKELY & COMPANY.

St. Charles Hotel.

30 juil—30—aout 1 3 5

ON demande—Une femme respectable pour faire la cuisine et aider au ménage d'une petite famille. S'adresser 826 rue St-Philippe. 30 juil—1f

DEMANDE — Vendeurs pour désinfectants. 515 rue St Louis.

30 juil—1 f

## VENTES A L'ENCAN.

**Danziger & Tessier**

:o:

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

1122 rue N Derbigny,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, 10 AOUT 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique:

Le joli cottage simple 1122 rue N. Derbigny, près de l'avenue des Ursulines, contenant environ 5 chambres citerne, hangar, etc. Le lot est de 27 sur 94 pieds.

Un placement payant dans un bon voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans; huit pour cent par an d'intérêt, les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 et pour tous les certificats ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

23 juil—23 30—août 6 10

**Macon&Kernaghan**

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 10 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 juillet 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, dans la succession de Mme Maria Ochse, veuve de George Scheu, No 76,489 du dossier de ladite cour.

Un certain billet à recevoir, daté Nouvelle Orléans, le 14 juillet 1904, payable six années après date pour la somme de dix sept cents dollars, tiré par Amélia M. Reid et autorisée par son mari, James Reid, à l'ordre de Mme Maria Scheu, sur le dos duquel billet sont des crédits aux montants de $200 et sur un papier attaché audit billet où des crédits aux montants de $500 00. Ledit billet et les papiers attachés seront exhibés au moment de la vente.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

29 juil—29 30—août 9 10

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE CONSTABLE

:o:

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

J. L. Beer and Co. vs Edmond P. Gaulon.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 21,950—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 8me jour d'août 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un "Computing Scale", un lot d'épiceries assorties, un lot de verres de buvette, licence de ville pour buvette et épicerie, licence d'Etat pour épicerie et buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Boatner & Manion, avocats pour les demandeurs.

28 juil—28 30—août 8

Young Men's Hebrew Ass'n vs Booklovers Library.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 22,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Louis P. Pesquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5me jour d'août 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de livres assortis. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Meyer S. Dreifus, avocat pour la demanderesse.

23 juil—23 30—août 5

LA PLUS COURTE LIGNE A DENVER
LIGNE DROITE A KANSAS CITY
LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

La seule ligne ayant des chars dortoirs, chars avec fauteuils et wagons allant directement

DALLAS ET FT. WORTH

SANS CHANGEMENT.

BUREAU DES BILLETS.

207 rue St-Charles,

Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.

O. B. WERE, Agent pour la ville des Bureaux des Billets.

## VENTES A L'ENCAN.

**Spear, Escoffier & Spear.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**No 2539 rue Dumaine---Jolie résidence.**

SUCCESSION D'OVIDE VILLERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 76,290.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI, le 16 août 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant en l'absence de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 14 juillet 1905, pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 110 sur un plan de C. A. De Armas, daté le 7 avril 1852 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire; ledit lot mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine, sur 101 pieds 3 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 109 et 101 pieds 3 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne de division du lot 111. Les améliorations comprenant une maison double ayant 5 chambres et galerie, bâtisse du fond, 1 chambre et 2 cabinets, citerne et latrine.

Termes et conditions—Comptant à l'adjudication, l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1905.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat.

16 juil—16 23 30—août 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Nos 3034-36, rue Nord Remparts.**

**ELEGANT COTTAGE DOUBLE.**

Succession de William L. Taylor.

No 76,654—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 30 août 1905, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 24 juillet 1905, dans l'affaire ci-après décrite, la propriété suivante, à savoir—

Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Romparts, Bourgogne, Clouet et Montégut. Un lot mesure 30 pieds de face à la rue Romparts sur 110 pieds de profondeur et est désigné par le No 21. L'autre lot mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Romparts sur 159 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Clouet, 110 pieds sur l'autre côté le séparant du lot No 21, de là 120 pieds sur une ligne parallèle à la rue Romparts, de là 49 pieds 10 pouces sur une ligne parallèle à la rue Montégut, de là 143 pieds 2 pouces vers la rue Clouet, plus amplement décrit dans l'acte de vente du 9 octobre 1903. Les améliorations comprenant un élégant cottage double en bois contenant galerie de devant, 5 chambres et cuisine, citerne, hangar et cabinets d'aisance de chaque côté; aussi une échoppe sur le côté le plus près de la rue Montégut.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, à un an de crédit avec 7 0/0 d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à paiement les taxes de l'année 1905 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Chabaudet, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

A. J. Villeré, avocat.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

**JOLI COTTAGE SIMPLE,**

Loué $22.50 par mois,

Encoignure des rues Johnson et Columbus

Frank Deléry vs E. J. Deléry et als.

No 78,613 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 16 août 1905, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en pleine cour, le 5 juillet 1905, et signé en pleine cour, le 12 juillet 1905, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant en l'absence de l'Hon. Jean St Paul, juge de la Division C, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 889, borné par les rues Johnson, Prieur, Colombus et Kerlerec, désignés par les Nos 1 et 2 s'adjoignant et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 formant le coin des rues Johnson et Colombus.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple ayant quelques 7 chambres.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour l'année 1905 au-dessus de son enchère, acte de vente pardevant L. A. Hubert, notaire aux frais de l'acquéreur.

L. A. Hubert, avocat.

16 juil—16 23 30—août 6 13 16

## AVIS DE SUCCESSIONS

### Succession de Félicité Rosalin Sloane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 76,244—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Arnold J. Edmunds, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carleton Hunt, avocat.

30 juil—30—août 3 8

### Succession de Leda M. Gauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,524—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Gauche, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Merrick, Lewis & Grenier, avocats.

26 juil—26 30—août 4

### Succession de Mme Lorraine E. Acee veuve de Hampton Sidney Smith Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,480—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Alfred A. Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Richardson & Soulé, avocats.

26 juil—26 30 —aout 4

### Succession de Antoinette Thérèse Zoé Deprat, veuve de Marius Jacques Jactoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,880—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Justin F. Denéchaud, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas J. Denéchaud, avocat.

26 juil—26 30—août 4

**Ernest A. Carrère.**

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement pour Epicerie et Résidence, (cottage double), No 2531-2533 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Troisième

Joli cottage simple No 2527 rue Annonciation près de la rue Troisième.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. JEUDI le 31 août 1905.

Succession de Mme Mariana Drumm. No 73,175 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 31 août 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 juillet 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé et étant et se trouvant dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Deuxième et Troisième, mesurant 55 pieds 8 pouces de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur et façade à la rue Troisième, étant le tout du lot désigné comme lot No 19, moins 29 pieds 8 pouces, pris du fond dudit lot; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois à un étage avec mansarde et couvert en ardoises, contenant de chaque côté environ 7 chambres, citernes, hangars, etc., et connu comme 2531-2533 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Troisième. La moitié de l'encognure est occupée par une épicerie. No 2527 rue Annonciation est un cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant 6 chambres, vestibule, citerne, hangar, etc. Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans à 8 0/0 de la date de l'adjudication, payable annuellement, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, payer pour l'acte de vente pardevant Oregen W. Long, notaire, déposer 10 0/0 du prix de l'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur.

806 rue Perdido.

J. H. Ferguson, Esq., avocat

30 juil—30—août 6 13 20 27 30 31

**Cicero A. Ramsey.**

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Désirable Résidence Simple à Deux Etages,**

Cottages doubles et rangées de résidences.

Dans la succession de Mme Caroline Broderick No 74,748 — Cour Civile de District, Division E.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau No 842 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre lu et rendu le 6 juillet 1905, et signé le 12 juillet 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Rousseau et St Thomas, autrefois Fulton, désignés comme lots Nos un et deux sur un plan annexé à un acte de vente par B. F. French à C. R. Kennedy passé pardevant H. B. Cénas, ancien notaire, le 14 novembre 1840; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt cinq (25) pieds de face à la rue Washington sur cent quinze (115) pieds entre lignes égales et parallèles; lot No 1 formant l'encoignure des rues Washington et St Thomas, autrefois Fulton. Les améliorations consistant en une grande résidence à deux étages contenant environ 9 chambres; aussi cottage contenant environ 3 chambres, dépendances etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Rousseau, St Thomas (autrefois rue Fulton), désigné comme lot No 6, sur un plan fait par William L. Atkinson dans le mois de février 1836. Ledit lot mesurant trente et un (31) pieds six pouces de face à la rue Washington sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connus comme le No municipal — rue Washington et consistant en un joli cottage double contenant cinq chambres de chaque côté, dépendance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Rousseau et St Thomas (autrefois Fulton), désigné par le numéro sept sur un plan particulier fait par William L. Atkinson, dans le mois de février 1836. Ledit lot mesurant trente et un pieds six pouces de face à la rue Washington sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistant en un joli cottage double contenant cinq chambres, office de chaque côté, dépendances, etc.

4° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 6, sur un plan par B. Buisson, voyer, et daté le 25 avril 1836, déposé en l'étude de F. Grimmer, ancien notaire. Ledit îlet étant borné par les rues Chippewa, Harmonie, Pleasant et Annonciation, et ladite portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Annonciation sur cinquante neuf pieds de profondeur sur la rue Harmonie. Ladite portion de terre formant partie des lots Nos 16 et 17 sur ledit plan. Les améliorations consistant en quatre corps de logis ayant trois chambres à chaque appartement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, paiements différés devant être représentés par billets de l'acquéreur ou acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière par les clauses usuelles pour garantir le paiement desdits billets. L'acquéreur ou acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et assumer en plus de son ou leurs enchères les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en l'année 1905. Actes de vente devant être passés pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur ou acquéreurs.

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.

W. A. Wenck, avocat pour les demandeurs.

Bernard Broman, avocats pour les décendeurs. 16 juil—16 23 30—aout 6 13 17

## VENTES A L'ENCAN.

**Macon&Kernaghan**

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

SUCCESSION DE MME ELIZABETH BASCH.

No 76 374—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 juillet 1905 et signé le 13 juillet 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, la propriété ci après décrite, à savoir:

ACTIONS.

Trois actions du fonds capital de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, représentées par le certificat No 1215 de la valeur au pair de cent dollars chacune.

PROPRIETES IMMOBILIERES.

1° Un intérêt indivis d'une moitié d'un certain morceau triangulaire ou portion de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur (anciennement Vieille Levée), Peters et Conti; ledit îlet étant désigné par la lettre A, et ladite portion de terre mesure 60 pieds 9 pouces de façade rue Decatur; 64 pieds 6 pouces et 3 lignes de façade rue Peters; 10 pieds 2 pouces et 7 lignes sur un à l'apex du triangle formé par la jonction des rues Peters et Decatur; et 31 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Conti, et là faisant face sur une allée publique. 10 pieds de largeur, s'étendant de la rue Decatur à la rue Peters.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage servant comme un atelier de harnais et un atelier de forgeron. A la jonction de deux grandes voies et près des chemins de fer et des quais. Un placement qui promet.

2° Le cottage simple en bois à un étage No 2834 rue Colisée, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, grande cour de côté, etc. Le lot de terre est situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Colisée, autrefois Plaquemine, Sixième, Chestnut et l'avenue Washington, désigné sur un plan du faubourg Livaudais comme suit: Une moitié du lot No 6, mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

3° Le cottage simple en bois à un étage No 2840 rue Colisée retiré de la banquette, contenant galerie, 5 chambres, etc.; le lot de terre est situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et est désigné par le No 42, sur un croquis de voyer par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 3 juillet 1905 et mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Colisée sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

4° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2842 et 2844 rue Colisée, retiré de la banquette, et contenant galerie, 4 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci dessus troisièmement décrite, il est désigné par le No 43 sur le susdit devis par Brosnan, et mesurant d'après cela 30 pieds 8 pouces de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

5° Le cottage simple en bois à un étage No 2846 rue Colisée, contenant cinq chambres, etc. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci dessus quatrièmement décrite, il est désigné par le No 44 sur le susdit devis par Brosnan, et mesurant d'après cela 20 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 2848 et 2850 rue Colisée, retiré de la banquette, et contenant galerie, 4 chambres sur un côté et 3 chambres de l'autre côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci dessus cinquièmement décrite; il est désigné par le No 45 sur ledit devis par Brosnan et mesurant d'après cela 31 pieds 3 pouces de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre ligne parallèles.

7° Le cottage double en bois à un étage avec mansarde, Nos 1420 et 1422 rue Sixième, contenant 5 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Colisée (autrefois Plaquemine) et Prytanée, désigné par le No 17 et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les six propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage, entourées par des rues pavées. Un placement payant ou bon pour des "homes."

8° Le cottage triple en bois à un étage, Nos 3143, 3145 et 3147 rue Laurel, coin de la rue Harmonie, contenant 3 chambres dans chaque maison. Aussi le cottage en bois à un étage No 913 rue Harmonie, dans le fond de la propriété ci dessus contenant 3 chambres.

Les améliorations sont construites sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Harmonie Constance et Neuvième, mesurant 45 pieds 7 pouces plus ou moins de face à la rue Laurel, 101 pieds plus ou moins de face et profondeur à la rue Harmonie, 100 pieds 4 pouces plus ou moins sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No 8 et 35 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Ledit lot formant le coin des rues Laurel et Harmonie. Près du centre commercial du Marché